



**cndp** Commission nationale  
du **débat public**

## BILAN DU GARANT

1

### Révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone Concertation préalable

13 novembre 2017 – 17 décembre 2017

Isabelle Jarry  
Garante  
Commission nationale du débat public

Le 28 février 2018

## **Bilan du garant**

Concertation volontaire engagée par  
l'Administration et pilotée par le  
Ministère de la transition écologique  
et solidaire  
en préalable à la révision 2018 de la  
Stratégie Nationale Bas-Carbone  
(SNBC)

13 novembre 2017 — 17 décembre 2017

# SOMMAIRE

<i>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</i> .....	4
<i>CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION</i> .....	4
<i>Engagement de la concertation</i> .....	6
<i>Choix de la garante</i> .....	6

## **PRÉPARATION**

<i>Projet d'un questionnaire en ligne</i> .....	7
<i>Travail sur le questionnaire en vue d'une présentation au CIO</i> .....	7
<i>Passage en CIO</i> .....	8
<i>Remodelage du questionnaire en fonction des remarques</i> .....	9
<i>Communication et publicité</i> .....	9
<i>Mise au point du questionnaire définitif</i> .....	10
<i>Validation du questionnaire</i> .....	10

## **DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION**

<i>Communiqué de presse</i> .....	11
<i>Mise en ligne du questionnaire</i> .....	11
<i>Actions de communication</i> .....	11
<i>Réponses</i> .....	11
<i>Lancement de l'appel d'offres pour le traitement du questionnaire</i> .....	11

## **RÉSULTATS DE LA CONCERTATION**

<i>Deux méthodologies mises en œuvre</i> .....	13
<i>Les résultats</i> .....	13
<i>Publication des résultats</i> .....	14

## **AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION**

<i>Enseignements de la concertation</i> .....	16
---	----

## **RECOMMANDATIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE**

<i>Usage des résultats de la concertation</i> .....	17
<i>Articulation avec le débat public PPE</i> .....	18

## **LISTE DES ANNEXES**

.....	19
-------	----

## FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **MAITRE D'OUVRAGE :**

Département de Lutte Contre l'Effet de Serre / Direction Générale de l'Énergie /  
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

- **CONTEXTE :**

Préparation de la révision de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui doit être adoptée fin 2018

- **OBJECTIFS :**

Recueillir les avis et les propositions du public concernant la stratégie de la France pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre à réviser pour répondre aux exigences de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015

- **CARACTÉRISTIQUES :**

Concertation menée exclusivement sur internet (pas de réunions publiques) sous la forme d'un questionnaire en accès libre

- **COÛT :**

- Achat d'espace : environ 15 000€
- Traitement du questionnaire : environ 12 300 €

## CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION

- **PERIMÈTRE DE LA CONCERTATION :**

- National

- **DOCUMENTS DE LA CONCERTATION :**

- Questionnaire en ligne
- Documents divers disponibles sur le site du MTES (notamment sur la page dédiée à la SNBC)

- **PARTICIPANTS :**

- **188 829** connexions au site internet (questionnaire commencé mais non validé et envoyé par l'internaute)
- **13 819** réponses au questionnaire

## Engagement de la concertation

À la mi-septembre 2017, le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) a envisagé, dans le cadre de la révision pour fin 2018 de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), de lancer rapidement une concertation préalable avec garant pour permettre au public de contribuer à la définition de la nouvelle stratégie.

Les personnes directement engagées dans cette concertation sont : **Ophélie RISLER**, cheffe du Département de lutte contre l'effet de serre au sein de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), **Olivier de GUIBERT**, son adjoint et chef de bureau politique climat et atténuation (BPCA), **Floriane SAUVAGE**, chargée de mission SNBC.

**Christine CROS**, conseillère auprès de la Directrice de l'énergie, en charge notamment du Débat public relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Le MTES avait alors pour projet de réaliser cette concertation en deux temps :

- mi-octobre à fin novembre 2017 : une enquête en ligne intégrant des questions ouvertes dans une logique de réflexion collective (ex. "vos idées pour mettre en œuvre les différents leviers de la transition climatique ?" reprenant les différents leviers sur lesquels la stratégie est construite),
- début 2018 : une seconde étape de concertation, dont la forme restait à définir et à confirmer, et qui aurait été autant que possible et dans la mesure de ses moyens, articulée avec le débat public de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévu au premier trimestre 2018. Il était envisagé que cette seconde étape puisse prendre la forme d'un forum en ligne avec une question posée sur un point de la SNBC pour lequel la participation du public revêt un caractère particulier.

## Choix de la garante

Le MTES a sélectionné, dans le vivier des garants mis à disposition par la Commission nationale du débat public, **Isabelle JARRY**, à qui il a proposé cette mission.

La première réunion de travail a eu lieu le 21 septembre 2017.

## PRÉPARATION

### Projet d'un questionnaire en ligne

La DGEC avait préparé fin août un appel à participer à la révision de la SNBC, sous la forme d'un projet de questionnaire à renseigner en ligne. Les sujets abordés dans cette première consultation portaient sur les thématiques suivantes :

- transports et climat
- bâtiments et climat
- agriculture et climat
- forêt et climat
- industrie, économie circulaire et climat
- appropriation des enjeux par les citoyens ; implication personnelle

La durée de réponse à l'intégralité du questionnaire était comprise entre 15 et 20 minutes. Il était possible de s'interrompre, d'enregistrer ses réponses et de reprendre ultérieurement. Pour chaque thématique, un certain nombre de propositions correspondant aux objectifs de la SNBC permettaient à l'internaute d'exprimer son opinion ou de soumettre une recommandation, dans une fenêtre ouverte après chaque proposition.

Le sixième et dernier volet (implication personnelle) se présentait sous la forme d'une série de mesures suivies d'un questionnaire à entrées multiples, parmi lesquelles l'internaute sélectionnait celle qui correspondait à sa situation.

Exemple :

*Acheter des produits locaux de saison*

- *je le fais déjà*
- *je suis prêt à le faire*
- *je pourrais le faire sous conditions*
- *je ne le ferais pas*
- *je ne suis pas concerné*

Un cadre vide permettait à l'internaute de laisser une remarque ou une suggestion, comme dans les volets précédents.

### Travail sur le questionnaire en vue d'une présentation au Comité d'information et d'Orientation (CIO)

Après discussions et échanges entre l'équipe et la garante, il est décidé de restreindre le questionnaire autour de la dernière partie (implication du citoyen) et de conserver 4 sujets sur les 6 initialement proposés.

Le parti-pris est adopté de systématiquement associer au traitement des sujets un champ libre d'expression ouvert aux remarques et observations.

Les quatre sujets identifiés deviennent :

- comment je me déplace
- comment je me loge
- comment je me nourris
- comment je consomme

Il est prévu de mettre en ligne le questionnaire pendant une durée de six semaines.

Sont également évoqués les moyens de le faire connaître : par les réseaux sociaux, par communiqué de presse, par diffusion de l'information via les réseaux disponibles du Ministère. Il est également prévu une phase de dépouillement par des étudiants (c'est ce qui est envisagé à ce stade) à partir de la fin novembre jusqu'à fin décembre. Ophélie RISLER propose de dégager un budget à la fois pour la publicité faite au questionnaire et pour le dépouillement et son analyse.

Le questionnaire est encore retravaillé formellement et sur le fond.

Des encadrés informatifs seront présentés en tête de chaque sujet, comprenant :

- un camembert (certains chiffres du secteur) ;
- un petit topo sous la forme d'un « *Le saviez-vous ?* » ;
- les leviers principaux mis en œuvre par la SNBC dans le secteur en question.

Un nouveau questionnaire est établi pour la réunion du Comité d'Information et d'Orientation qui a lieu le 6 octobre 2017.

### **Passage en Comité d'Information et d'Orientation pour la révision de la SNBC**

Au cours de ce comité, auquel assiste la garante, les objectifs et le calendrier de la concertation sont présentés par l'équipe DLCES de la DGEC aux membres du comité (environ 35 personnes présentes, le CIO regroupant des parties prenantes représentant chaque collège de la société civile : parlementaires, collectivités, ONG environnementales, représentants d'entreprises, représentants de salariés, associations de consommateurs, ainsi que des représentants des services de l'administration concernés par la SNBC).

Le questionnaire en cours d'élaboration est soumis dans le détail à l'appréciation des membres du CIO

Plusieurs personnes présentes émettent des critiques autant sur la méthode choisie (une consultation sur internet), le temps imparti (jugé trop court), le questionnaire lui-même (en particulier les représentants du monde agricole qui estiment le questionnaire orienté et demandent à ce qu'il ne soit pas fait allusion à l'éventuel impact de la filière bovine ou plus généralement la consommation de viande sur les émissions de gaz à effet de serre sans remise en contexte et explicitation plus approfondies sur le sujet). Certains font remarquer que le questionnaire sort quelque peu du cadre de la SNBC et qu'il convient de se focaliser sur l'exercice lui-même, sans trop élargir les thématiques. Enfin, la forme elle-même de la consultation est contestée ; selon certains, elle ressemble trop à un sondage et ne peut donc être considéré comme de la concertation.

Les auteurs du questionnaire défendent leur point de vue tout en notant les critiques et suggestions ; ce qu'ils attendent de ce questionnaire, c'est rapprocher le public des questionnements de la SNBC, à la fois en apportant de l'information, et en suscitant la production d'idées et de suggestions par le public.

La garante explique qu'il ne s'agit pas d'un sondage, comme il a pu l'être reproché par certains, dès lors que les internautes ont la possibilité de s'exprimer librement, à travers les espaces ouverts du questionnaire. Le principe des champs ouverts garantit une expression participative

du citoyen ; en réalité, les questions et leurs réponses n'ont pas vocation à être traitées pour elles-mêmes, mais ce sont bien les champs ouverts qui seront étudiés et analysés.

Le temps imparti est certes contraint par les délais très courts, mais dès lors qu'il s'agit d'une concertation volontaire, la volonté du MTES de recueillir toute suggestion susceptible d'enrichir la révision de la SNBC est louable et peut donner lieu à de multiples expressions. L'expérience montre que des concertations conduites sur des temps relativement courts peuvent apporter une matière riche et intéressante.

La garante rappelle les principes qui régissent le débat public et la concertation. Associer le public à la révision de la SNBC, même de façon parcellaire et limitée, est une initiative qui va dans le sens de la participation du public à l'élaboration des projets et programmes.

La stratégie de communication reposant sur un espace dédié sur le site du Ministère est explicitée ; l'internaute y trouvera des informations sur les enjeux et objectifs de la SNBC, un lien vers le questionnaire et des liens « pour en savoir plus » (brochures, sites, documents divers). La diffusion prévue passe par la page d'actualité du site du Ministère, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.), une campagne dans la presse et un mailing en direction des réseaux du Ministère (parties prenantes, etc.).

L'équipe sollicite les membres du CIO et demande à chacun de relayer l'information sur ses réseaux et via ses propres canaux de diffusion.

En conclusion des débats l'équipe s'engage à ne pas publier de résultats statistiques sur les questions ouvertes et à retravailler le questionnaire pour prendre en compte les remarques faites au CIO. Les participants du CIO sont invités à apporter leurs observations sur les questions et à faire des propositions complémentaires, sous dix jours.

## **Remodelage du questionnaire en fonction des remarques**

Suite au CIO, une réunion de travail a lieu le 11 octobre 2017 avec l'équipe et la garante. Contact a été pris avec Hervé LEFEBVRE, responsable du service Climat à l'ADEME. Une sociologue de l'ADEME, Solange MARTIN, assiste à la réunion par téléphone. Ophélie RISLER fait un point sur le questionnaire pour cette interlocutrice et recueille ses impressions.

Solange MARTIN considère qu'en son état actuel, le questionnaire ressemble trop à un sondage, confirmant ainsi les critiques faites par certains lors du CIO.

À ses yeux, les questions sont beaucoup trop larges et un affichage de la norme fait défaut.

Il est alors décidé d'introduire des éléments provenant des études de l'ADEME et autres institutions de référence produisant des sondages au début de chaque rubrique du questionnaire (sur les sujets des quatre rubriques retenues).

Dans la typologie proposée en fin de questionnaire, il est convenu de demander à l'internaute son niveau d'engagement (plus ou moins concerné par les questions d'environnement), son lieu d'habitation (ville/campagne), son sexe (homme/femme) et sa tranche d'âge.

## Communication et publicité

Claire GABERT, chargée de mission à la Cellule DGEC de la Direction de la communication du Ministère, assiste à cette réunion et présente la stratégie de communication. Sur le plan formel, les outils proposés par les services informatiques du Ministère ne laissent pas d'énormes marges en termes de créativité et d'attractivité visuelle, mais il est possible de rendre le questionnaire agréable et d'en faire un objet incitatif. Il est décidé de ne pas faire appel à une prestation extérieure pour ne pas augmenter budget et délai. Le plan de communication est présenté.

L'objectif de la concertation est double : recueillir les propositions du public afin de les intégrer dans la prochaine SNBC, informer les participants sur les bonnes pratiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Communiquer sur les objectifs de la SNBC est également un des enjeux de cette consultation, de manière à ce que les enjeux soient mieux compris et plus lisibles auprès du grand public.

Il est prévu de créer une actualité sur le site du Ministère, avec une URL facilitant sa communication pour informer simplement sur la SNBC, sa révision et ses étapes ; informer les participants sur l'objectif du questionnaire et sur l'utilité de ses résultats ; faire le lien avec les documents déjà existants (brochures, pages web, etc.).

La Cellule communication a réfléchi à divers supports pour un achat d'espace sur les réseaux sociaux, pour un budget prévisionnel d'environ 15 000 € TTC.

Par ailleurs, un mailing est prévu pour diffuser et faire connaître le questionnaire, dès la publication, puis en cours de concertation. Ce mailing sera adressé aux membres du CIO, en interne au MTES, aux DREAL, aux établissements publics. Il est prévu également d'utiliser les relations presse et les contacts des membres du CIO SNBC à titre de relais de l'information.

## Mise au point du questionnaire définitif

Au terme de cette réunion, le questionnaire est retravaillé, en collaboration avec la garante.

Des précisions dans les énoncés sont introduites, ainsi que des modulations dans la formulation, en particulier sur le module « alimentation », à partir des conseils de l'ADEME. Le questionnaire acquiert davantage de précision, mais aussi de nuance dans sa présentation.

Un cinquième champ, en plus des quatre grandes thématiques proposées, est ajouté, concernant la lutte contre la perte d'espaces agricoles et naturels liée à l'étalement urbain ou routier.

Après deux semaines de travail, une version aboutie du questionnaire, approuvée par la garante, est prête à être transmise aux Directions et Ministères concernés. Cette nouvelle version a beaucoup évolué et progressé depuis la version initiale. Le questionnaire est plus didactique, plus informatif, plus concentré sur les enjeux et plus accessible au grand public pour une approche généraliste. L'objet est plus ouvert, plus souple d'utilisation, et il est approprié aux objectifs de la concertation : dresser un « état de l'opinion » et recueillir des propositions.

La garante insiste sur la nécessité d'en faire une publicité judicieuse, afin de susciter un maximum de réponses. Plus les réponses seront nombreuses en effet, plus la légitimité du

processus de concertation sera établie et renforcée. Plusieurs milliers de réponses devraient être recueillies pour donner à l'exercice pertinence et légitimité.

### **Validation du questionnaire**

Le 8 novembre 2017, une version finalisée du questionnaire est adressée au cabinet du Ministre pour validation.

## DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

### Communiqué de presse

Le 14 novembre 2017, un communiqué de presse du Ministre Nicolas Hulot est publié (cf. en annexe).

### Mise en ligne du questionnaire

Le même jour, le questionnaire est mis en ligne sur la plateforme LimeSurvey, accessible depuis le site du Ministère ; il est ouvert jusqu'au 17 décembre 2017. Il est accessible à tous, sans nécessité d'inscription. Il faut environ 30 minutes pour le compléter, si l'on renseigne tous les champs. On peut choisir de répondre à l'une ou à plusieurs des quatre thématiques proposées. Il est possible de s'interrompre, de sauvegarder ses premières réponses et de reprendre ultérieurement.

### Actions de communication

Des vignettes sont éditées (cf. en annexe) et postées sur des sites Facebook ciblés, touchant des internautes H/F de plus de 18 ans, dont l'intérêt se porte sur les questions d'écologie, d'environnement naturel, de protection de l'environnement, de développement durable, d'énergie durable, d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, d'économies d'énergie. L'audience potentielle est de plus de 3 millions de personnes. La campagne d'achat de ces « posts » sponsorisés est prévue sur une durée de 3 semaines.

Ophélie RISLER donne une interview le 21 novembre 2017 à AEF<sup>1</sup> Développement durable.

Un article d'actualité est publié sur le site internet du MTES avec « alias ». <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/snbc-votre-avis> est la deuxième page d'actualité la plus consultée sur la période du 13 au 19 novembre.

Le questionnaire est relayé par la publication de posts et de tweets sur les réseaux sociaux.

### Réponses

Au 8 décembre 2017, le questionnaire a déjà suscité plus de 8 000 réponses (dont 50% de réponses aux champs ouverts). Il a donc d'ores et déjà rempli les objectifs évoqués par la garante, qui avait mentionné une participation idéale tournant autour de 10 000 personnes.

La consultation prend fin le 17 décembre 2017 à minuit. Le questionnaire a été renseigné et complété par 13 819 internautes.

<sup>1</sup>AEF Développement durable suit l'actualité liée aux énergies, à l'environnement, à la responsabilité environnementale, sociale et sociétale des entreprises et organisations ainsi qu'à leur gouvernance.

AEF Développement durable constitue un outil d'information et de veille pour les décideurs professionnels.

## **Lancement de l'appel d'offres pour le traitement du questionnaire**

Dès la mi-novembre, le MTES identifie une dizaine de juniors entreprises et les sollicite pour des propositions de méthodologie assorties d'un devis. Cinq répondent avant l'échéance fixée au 24 novembre 2017 (cf. annexe) et transmettent leur proposition technique et financière.

Le MTES classe alors les propositions et contractualise à ce moment-là avec AgroParisTech Services Études (n°1) pour réaliser la compilation et la synthèse des réponses ; la junior entreprise doit proposer une méthode de compilation et une trame de synthèse mi-décembre sur la base des réponses reçues au 8 décembre 2017.

Le MTES décide début décembre d'établir un marché à procédure simplifiée avec un deuxième intervenant (n°3 dans le classement, le n°2 ayant proposé sensiblement la même méthodologie que le n°1) afin que le dépouillement du questionnaire et l'analyse des réponses fasse l'objet d'un autre modèle de lecture.

JuMP – Mines ParisTech contractualise début janvier.

Dès le 18 décembre 2017, les deux équipes (4 personnes et 1 personne) commencent à travailler. Le DLCES a rencontré les intervenants une semaine auparavant pour caler avec eux la phase de traitement, s'accorder sur la méthodologie et définir ses attentes.

# RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

## Deux méthodologies mises en œuvre

Au terme de la consultation, près de 14 000 réponses ont été enregistrées, 13 819 pour être exact.

Plus de 90% des internautes ont choisi de répondre à l'ensemble des thématiques, la consommation alimentaire ayant récolté le plus de réponses (94,42% des internautes ayant rempli le questionnaire), suivie par les déplacements (92,39%), la consommation hors alimentation (92,18), le logement (91,21%).

L'intérêt d'avoir deux équipes chargées de dépouiller et de traiter les données du questionnaire a permis de mettre en place deux grilles de lecture, qui renseignent différemment et proposent deux types d'analyse des données récoltées.

## Les résultats

### AgroParisTech Service Études

La première approche propose un traitement par occurrence des réponses.

Les différentes mesures proposées par les internautes (réglementaires, économiques, d'accompagnement, de planification) sont listées ainsi que les obstacles à leur mise en œuvre. Elles sont présentées selon un code couleur à trois niveaux : réponse donnée plus de 70 fois en rouge, réponse donnée entre 10 et 70 fois en orange, réponse donnée moins de 10 fois en vert.

Chaque mesure est associée à une thématique, à son nombre d'occurrences et au profil type principalement concerné (déterminé à partir des réponses aux questions fermées et aux questions « profil » en fin de questionnaire).

Les réponses ont été réparties en sept chapitres :

- transport,
- résidentiel/tertiaire,
- alimentation/agriculture,
- forêt/bois/biomasse,
- industrie/déchets (correspondant à l'item consommation non-alimentaire),
- autres propositions et remarques.

Elles sont classées par types de mesures :

- **réglementaires**

Quelques exemples :

« Instaurer un droit au télétravail obligeant les employeurs à laisser leurs salariés travailler un minimum de jours (par mois/par an) chez eux »,

« Garantir de vrais avantages pour les véhicules propres comme l'accès exclusif à certaines zones (centre-ville) »

« *Interdire les panneaux publicitaires lumineux* »

- **économiques**

Quelques exemples :

« *Mettre en place davantage d'aides financières pour ceux qui réalisent eux-mêmes des travaux de rénovation de leur logement* »

« *Proposer des mesures visant à faire baisser le prix des matériaux de construction peu carbonés ou au moins les aligner sur les autres matériaux* »

« *Aligner les prix des commerces des centre-villes sur ceux des centres commerciaux péri-urbains* »

« *Augmenter le prix des produits bas de gamme trop énergivores* »

- **d'accompagnement**

Quelques exemples :

« *Lutter contre l'image de pauvreté liée à l'achat d'objets de seconde main, rendre cela à la mode* »

« *Développer la communication autour des matériaux biosourcés : fiabilité, performance, lequel choisir...* »

« *Encourager le développement d'appareils qui cessent de consommer à l'arrêt (avec par exemple un rupteur de courant intégré)* »

- **de planification/stratégie**

Quelques exemples :

« *Favoriser les multi-usages d'un même espace (restaurant, salle de réunion...) et les constructions réversibles* »

« *Favoriser une meilleure qualification des artisans (rénovation énergétique des bâtiments)* »

« *Développer la vente en vrac pour limiter les emballages* »

« *Limiter l'exploitation forestière et favoriser le vieillissement des forêts pour augmenter le stockage de carbone et favoriser la biodiversité* »

Les **principaux obstacles** à la mise en place ou en œuvre des mesures préconisées sont également listés.

Quelques exemples :

« *Les régimes végétariens ou végétaliens sont mal acceptés car jugés non équilibrés* », ou

« *Pour le covoiturage, manque de choix concernant les trajets et les horaires. En zone rurale, peu de personnes réalisent le même trajet* ».

« *Les produits plus énergivores sont souvent les moins chers et de ce fait, concurrencent les produits moins énergivores* »

« *La notion de propriété est encore bien ancrée, certains préfèrent acheter plutôt que de louer* »

Ce travail de classement, de répartition permet une lecture précise et exhaustive des résultats, et permet de distinguer les propositions très populaires de celles plus originales. La classification par secteur d'activité oriente spontanément l'utilisation de ces propositions vers les parties prenantes concernées.

## JuMP – Mines ParisTech

La seconde approche a établi une synthèse des propositions du public, selon la même trame que celle utilisée par la première junior entreprise : classement par thématique en listant les mesures envisagées en fonction de leur nature (réglementaire, économique, d'accompagnement, de planification).

Pour établir cette synthèse, elle a utilisé un algorithme parcourant le champ lexical (recherche par termes employés) ; cela conduit à la création de graphes en arborescences ou nuages et listes de formes actives les plus utilisées, permettant d'établir la fréquence et l'occurrence des termes selon un agencement qui rend compte à la fois de leur interaction, mais aussi de leur pertinence et de mettre en avant les mots et associations de mots les plus utilisés, ainsi que les mots à l'inverse revenant peu fréquemment.

Ces graphes ne sont pas forcément utilisables tels quels pour une interprétation rigoureuse, mais ils permettent la représentation d'un certain nombre de grands thèmes et de trajectoires. Leur lecture nécessite un œil plutôt transversal et un esprit imaginaire et leur interprétation peut être diverse, selon les critères retenus par l'appréhension visuelle du lecteur, mais ils ont – outre leur qualité esthétique – l'intérêt de cartographier les besoins autant que les désirs, les comportements et certaines solutions proposées ou à mettre en place. Ils viennent en complément de l'analyse rigoureuse et précise de la première interprétation, et proposent une approche plus intuitive.

## Publication des résultats

En avril, au moment de la publication des résultats, les internautes qui ont complété le questionnaire et laissé leur adresse e-mail (soit environ 10 500 personnes) reçoivent un message du Ministre, les remerciant de leur participation en ces termes :

Chers concitoyens,

Vous avez été particulièrement nombreux à répondre au questionnaire de consultation du public pour la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone : plus de 13 000 réponses validées par les internautes. Je vous en remercie chaleureusement. Cette mobilisation confirme la forte attente de la société française d'engager plus résolument la transition vers une croissance plus verte. Elle témoigne également de la préoccupation très partagée que cette transition se fasse avec tous et au profit de tous. C'est bien le sens de la transition écologique et solidaire, dont la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone va permettre de mieux dessiner les contours, en s'appuyant sur vos contributions. Celles-ci viennent d'être publiées :

[Consultez l'ensemble des mesures proposées par le public pour améliorer la stratégie de la France pour le climat](#)

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Tous les éléments d'analyse et de synthèse des résultats du questionnaire sont publiés et mis en ligne sur le site du Ministère. On y trouve également le questionnaire lui-même, l'intégralité des résultats et analyses des deux juniors-entreprises ainsi que la méthodologie employée. Le

présent bilan est également en ligne.

# AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

## Enseignements de la concertation

Conduite en un temps réduit et avec des moyens limités, la concertation volontaire menée par l'Administration doit son succès à une bonne conception du questionnaire, à l'efficacité de la communication envers les internautes et à un traitement pertinent de ses résultats.

Il est toutefois intéressant de remarquer à quel point le public s'est emparé du sujet et a « joué le jeu » de manière tout à fait satisfaisante. Le nombre de personnes ayant ouvert le questionnaire et l'ayant commencé est considérable (près de 189 000) et même si toutes n'ont pas été jusqu'au bout de la démarche et n'ont pas validé et envoyé leurs réponses, cela montre l'intérêt réel du public pour la plupart des questions soulevées.

Le fait qu'une majorité d'internautes qui ont répondu aient complété l'ensemble du questionnaire (traitement des quatre domaines proposés) et majoritairement utilisé les espaces d'expression laissés à leur disposition montre également l'intérêt certain du public pour les sujets abordés. Certes les actions de communication engagées avaient pour cible des publics « concernés » par les questions d'environnement, de maîtrise de l'énergie et de transition écologique, et l'on peut considérer que les personnes qui ont répondu ne sont pas « représentatives » de l'ensemble de la société.

Mais outre que la concertation (de même que le débat public) n'a pas vocation à définir un « état de l'opinion » et ne se mesure en termes de représentativité des intervenants et participants (ce n'est pas un sondage), l'intérêt du questionnaire était bien de faire remonter des propositions et des suggestions permettant l'enrichissement de la révision de la SNBC. De toute évidence, les personnes qui ont rempli le questionnaire étaient non seulement concernées par les questions que soulève la SNBC, mais elles avaient beaucoup à dire dans les champs proposés, que ce soit à propos de l'alimentation, des transports, du logement, de la consommation.

Il est certain que parmi les propositions qui émergent (quelle que soit leur récurrence), beaucoup rejoignent des actions déjà engagées, mais outre que certaines suggestions peuvent apporter des compléments, des améliorations ou même des ajouts à la SNBC, ces résultats sont aussi un bon marqueur de tendance sociétale.

Le nombre élevé de participants permet d'asseoir leur légitimité et d'offrir un panorama crédible de ce que les citoyens sont prêts à faire, mais aussi des voies qu'ils plébiscitent en matière de décisions et d'orientations.

Les cinq domaines proposés à la consultation étaient suffisamment larges et couvraient des champs suffisamment partagés de la vie quotidienne pour que des personnes d'origines diverses, ayant un niveau de connaissance variable, aient pu s'en emparer et répondre, en fonction de leur expérience, de leur vécu et de leurs souhaits pour l'avenir.

# RECOMMANDATIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE

## Usage des résultats de la concertation

Il appartient désormais d'utiliser les résultats obtenus de manière à ce que les propositions qui ont émergé des expressions du public apparaissent dans la nouvelle SNBC.

C'est une des missions que l'équipe chargée de sa rédaction va devoir mener à bien, à partir des lectures et analyses fournies à l'issue de la concertation.

Les résultats de la concertation vont être transmis aux parties prenantes avec lesquelles s'élabore la SNBC ; les parties prenantes, et notamment les membres du Comité National pour la Transition écologique, à travers le CIO et les Groupes de travail sectoriels et transversaux dédiés à la révision de la stratégie, vont s'emparer des recommandations et propositions du public et les transcrire, dans la mesure du possible, dans la nouvelle SNBC.

Il serait sans doute intéressant d'assurer un suivi de concertation, permettant de mettre en lumière la manière dont l'expression du public va être prise en compte et se retrouvera dans la révision de la SNBC. Il conviendrait d'imaginer une version de la SNBC laissant apparaître clairement les apports de la concertation, mais le grand nombre d'intervenants dans le processus itératif de rédaction de la SNBC, ainsi que la quantité considérable de propositions du public ne permet pas d'envisager un tel traçage.

On peut néanmoins imaginer de présenter ou d'inclure, dans la SNBC 2018, une note reprenant les avis du public sur deux ou trois points qui sont souvent apparus dans les expressions des internautes :

- la nécessité et l'importance de l'éducation en matière de comportements (connaissance des pratiques écologiques intégrées aux programmes scolaires, campagnes média de sensibilisation tous publics...);
- les principaux obstacles ou freins qui sont perçus par le public comme étant de nature à ralentir la transition énergétique (obsolescence programmée des appareils électriques, manque d'encadrement des tarifs pratiqués par les professionnels du bâtiment, non-encadrement des loyers obligeant les ménages à vivre loin de leur lieu de travail...);
- la nécessité d'une réglementation ferme et d'une politique volontariste, même si elle implique des contraintes et des efforts de la part des citoyens.

Par ailleurs, de très nombreuses propositions ont été apportées au travers des réponses au questionnaire, en particulier en matière d'économies d'énergie, mais aussi de meilleure gestion des terres agricoles, de mesures économiques pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, de mesures incitatives en faveur du véhicule électrique, de valorisation des comportements individuels économes, etc. ; il est évidemment intéressant, si ces suggestions du

public ne peuvent pas être incluses directement dans la SNBC, ou si elles le sont de manière indirecte, que la liste exhaustive (hiérarchisée en fonction de leur occurrence) en soit rendue publique. Ce matériau d'une grande richesse doit être visible et disponible, afin qu'il puisse être partagé par tous les acteurs des différents secteurs. L'exploitation des résultats pourra ainsi constituer une banque de données consultable et utilisable par tous.

## **Articulation avec le débat public sur la PPE**

Le débat public sur la révision de la PPE va se tenir à partir du mois de mars. Les résultats de la concertation SNBC vont utilement être versés au débat, et inclus dans le corpus de documents proposé au public et mis en ligne sur le site du débat public <[ppe.debatpublic.fr](http://ppe.debatpublic.fr)>.

Il sera également pertinent que le DGEC intervienne plus directement, en expliquant au public le déroulement de la procédure de révision de la SNBC, parallèlement à celle de la PPE, et en proposant une présentation succincte des résultats obtenus au terme de la concertation. Il sera opportun à cette occasion de préciser comment les résultats de la concertation seront pris en compte dans la rédaction de la nouvelle SNBC.

Cette contribution pourrait prendre la forme d'un entretien filmé d'un représentant de la DGEC, qui serait mise en ligne sur le site du débat, dans la rubrique des auditions.

Il est également envisageable que le chef du Service climat ou l'un des membres de son équipe intervienne lors d'un atelier ou au cours d'une réunion publique.

La garante, membre de la Commission particulière du débat public PPE, pourra établir le lien entre l'équipe de la SNBC et l'organisation du débat et suggérer telle ou telle participation.

Pour reprendre les intentions initiales du MTES qui envisageait un second temps de concertation pendant le débat public sur la PPE, ce second volet pourrait prendre la forme d'une mise en ligne de la synthèse de cette concertation sur le site du débat, ou bien encore d'une participation à l'information du G400 (groupe de 400 citoyens qui vont suivre le débat à partir d'avril, recevoir une information au cours des trois mois de débat, se réunir à la fin juin et prendre part à un vote). Ces initiatives restent à définir avec la garante, qui reste l'interlocuteur privilégié de cette articulation SNBC/PPE et se tient à l'écoute de toute proposition du DLCES en vue d'enrichir le débat public.

## LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1

*Communiqué de presse 14 novembre 2017*

Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Communiqué de presse

Paris, le Mardi 14 novembre 2017

---

### Révision de la stratégie nationale bas-carbone : donnez votre avis

<http://enqueteur.dgec.developpement-durable.gouv.fr>

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, appelle les Français à participer à l'élaboration de la nouvelle Stratégie nationale bas-carbone. Elle fixera d'ici fin 2018 une nouvelle trajectoire de réduction d'émissions plus ambitieuse, conformément aux engagements de l'Accord de Paris, pour prendre en compte notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Elle s'appuiera sur des mesures très concrètes en lien avec le Plan climat.

*« Je souhaite écouter les attentes des Français et recueillir leurs propositions pour nous aider à formuler les orientations stratégiques à mettre en œuvre dans notre pays pour les cinq ans à venir, dans tous les secteurs d'activité »* précise le ministre.

### Transports, logement, alimentation, consommation : comment adopter des modes de vie plus sobres en carbone ?

La transition climatique et énergétique nécessite la contribution de tous : chaque individu, par ses gestes quotidiens, son mode de vie, ses choix de consommation, contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le public est donc appelé à formuler d'ici le 17 décembre 2017 des propositions via un [questionnaire en ligne](#), qui contribueront à enrichir la révision de la stratégie bas-carbone. Une synthèse des contributions sera publiée début 2018 et sera remise aux élus, professionnels, syndicats, ONG et experts en charge d'élaborer avec les ministères la nouvelle stratégie, à la fois ambitieuse et en prise avec les aspirations des Français.

Retrouvez en ligne :

- le [questionnaire](#)

- la [fiche sur la stratégie nationale bas-carbone](#)

Retrouvez le communiqué en ligne

---

Contact presse : 01 40 81 78 31

[www.ecologique-solaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solaire.gouv.fr) @Min\_Ecologie

- ANNEXE 2

### *Recherche de juniors entreprises pour le traitement des réponses*

**Envoyé:** Jeudi 16 Novembre 2017 17:17:20

**Objet:** Demande de devis : compilation et synthèses des réponses au questionnaire de participation pour la révision de la SNBC

Bonjour,

Voudriez-vous nous faire parvenir pour le **24 novembre** votre meilleure offre pour la réalisation d'une compilation et d'une synthèse des réponses au questionnaire grand public de participation à la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone ?

#### Contexte :

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la France a élaboré une Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), adoptée par décret en novembre 2015. La SNBC donne les orientations stratégiques pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone et durable. Elle fixe des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la France à court/moyen terme (les budgets-carbone) et à long terme. Elle doit être révisée pour fin 2018 en intégrant notamment l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément au Plan Climat annoncé en juillet 2017.

Dans le cadre de cette révision, une concertation préalable ciblant le grand public a été lancée le 13 novembre 2017 et prend la forme d'un questionnaire en ligne. Au fil du questionnaire, les Français sont invités à formuler des avis et propositions pour améliorer la stratégie de la France dans 4 domaines principaux : les transports, le logement, l'alimentation, la consommation non alimentaire.

Chaque domaine comporte deux à trois questions construites de la manière suivante :

- une question à choix multiple, permettant d'interroger le répondant sur sa pratique et/ou son appétence à un changement de comportement. Cette question a pour objectif d'« accrocher » le public aux sujets techniques abordés. Les réponses à ces questions d'accroche n'ont pas vocation à être publiées en tant que résultat brut mais pourront éclairer le sens des réponses formulées dans les questions ouvertes. Le questionnaire n'a pas vocation à produire de données statistiques sur les habitudes des Français.

- dans une logique de brainstorming, la question à choix multiple est suivie d'une question ouverte, qui permet ensuite au public de rédiger une contribution plus approfondie. Ce sont ces contributions qui seront exploitées pour la révision de la stratégie.

- en complément des 4 thèmes précités, un thème « bonus », plus technique, est proposé sur l'artificialisation des sols, et est construit suivant la même logique : une question d'accroche et un champ libre permettant ensuite une contribution.

Le questionnaire sera en ligne jusqu'au 17 décembre 2017. Une synthèse des contributions doit être présentée aux parties prenantes participant à la révision de la stratégie le 18 janvier 2018.

#### Prestation à réaliser :

- Compilation et synthèse des réponses au questionnaire (en particulier, pour chaque thématique, synthèse des obstacles identifiés et des mesures proposées pour permettre la transition), listing des idées les + remarquables.
- Établissement de statistiques (obstacles ou mesures fréquemment mis en avant, corrélations le cas échéant entre des réponses types et le profil des répondants).
- Identification des réponses types (copier/coller) et traitement spécifique de celles-ci.

Données sources : Les données à exploiter seront transmises sous forme de tableur (Excel ou LibreOffice Calc). Plusieurs milliers de réponses sont attendues.

Format du document à produire : La synthèse devra être transmise au Maître d'Ouvrage dans un format A4 modifiable (Word ou LibreOffice Writer). Les fichiers de traitement des données devront également être transmis dans un format modifiable (Excel ou LibreOffice Calc)

#### Calendrier :

- semaine 49 : réunion de lancement de la prestation, la DGEC transmettra au prestataire les contributions enregistrées à cette date
- semaine 50 : proposition d'une trame de synthèse par le prestataire pour validation du Maître d'Ouvrage
- 18 décembre 2017 (semaine 51) : la DGEC transmettra l'ensemble des contributions au prestataire
- 8 janvier 2018 : transmission d'une version projet de synthèse des contributions par le prestataire pour validation du Maître d'Ouvrage. La DGEC aura jusqu'au 12 janvier pour émettre des remarques.
- 16 janvier 2018 : transmission de la synthèse en version définitive par le prestataire au Maître d'Ouvrage.

Des réunions téléphoniques ou en présentiel (dans les locaux du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à la Défense) pourront être organisées au cours de la mission, à la demande du Maître d'Ouvrage.

Maître d'Ouvrage : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Interlocuteurs : Département de Lutte contre l'Effet de Serre - Bureau Politiques Climat et Atténuation :

Floriane Sauvage (01.40.81.93.71 - [floriane.sauvage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:floriane.sauvage@developpement-durable.gouv.fr))

Olivier de Guibert (01.40.81.93.00 - [olivier.de-guibert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:olivier.de-guibert@developpement-durable.gouv.fr))

Liens utiles :

- **Page d'information sur la SNBC** : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone>
- Brochure SNBC 4 pages : [http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/SNBC\\_Brochure\\_4p\\_FR\\_2015.pdf](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/SNBC_Brochure_4p_FR_2015.pdf)
- Résumé SNBC 20 pages : [http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/SNBC\\_r%C3%A9sum%C3%A9\\_20p\\_2015\\_FR.pdf](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/SNBC_r%C3%A9sum%C3%A9_20p_2015_FR.pdf)
- La SNBC complète : [http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/SNBC\\_Strategie\\_Nationale\\_Bas\\_Carbone\\_France\\_2015.pdf](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/SNBC_Strategie_Nationale_Bas_Carbone_France_2015.pdf)
- **Le questionnaire de concertation** : <http://enqueteur.dgec.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=32481&lang=fr>

- ANNEXE 3

*Exemple de vignette postée sur sites Facebook ciblés*



- ANNEXE 4

## *Méthodologie de traitement des réponses au questionnaire*

DLCES/BPCA 03/01/2018

### **Méthodologie de traitement des réponses au questionnaire de concertation préalable pour la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone**

- Contexte

Dans le cadre de la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone, une concertation préalable ciblant le grand public a été lancée du 13 novembre au 17 décembre 2017, sous forme d'un questionnaire en ligne. Au fil du questionnaire, les internautes ont été invités à formuler des avis et propositions pour améliorer la stratégie de la France dans 4 domaines principaux : les transports, le logement, l'alimentation, la consommation de biens non alimentaires.

Chaque domaine comportait deux à trois questions construites de la manière suivante :

- une question à choix multiple, permettant d'interroger le répondant sur sa pratique et/ou son appétence à un changement de comportement. Cette question avait pour objectif d'« accrocher » le public aux sujets techniques abordés. Les réponses à ces questions d'accroche n'ont pas vocation à être publiées en tant que résultat brut mais pourront éclairer le sens des réponses formulées dans les questions ouvertes. Le questionnaire n'a pas vocation à produire de données statistiques sur les habitudes des Français.

- dans une logique d'appel à idées, chaque question à choix multiple était suivie d'une question ouverte, pour permettre au public de rédiger une contribution plus approfondie. Ce sont ces contributions qui seront exploitées pour la révision de la stratégie.

- en complément des 4 thèmes précités, un thème transversal, plus technique, était proposé sur l'artificialisation des sols, et construit en suivant la même logique : une question d'accroche et un champ libre permettant ensuite une contribution.

Enfin, le questionnaire comportait également un champ profil permettant au répondant d'indiquer son sexe, son âge, sa catégorie socio-professionnelle et son degré de sensibilité aux sujets environnementaux. Le répondant avait également la possibilité d'indiquer son adresse mail pour recevoir ultérieurement la synthèse de la concertation.

Le questionnaire a été communiqué via le site du Ministère, via les outils de communication de structures membres du Comité d'Information et d'Orientation de la SNBC (collectivités, ONG, quelques entreprises) et via une campagne de publicité sur le réseau social Facebook, en ciblant les personnes sensibilisées à l'environnement. Ainsi, l'échantillon de répondants n'est pas considéré représentatif de la population française.

- Résumé des réponses

Le questionnaire a été arrêté le 17 décembre 2017 à minuit. Au total, 13 819 réponses complètes ont été comptabilisées.

À noter que 188 829 réponses incomplètes ont également été enregistrées (questionnaires commencés mais sans que le répondant ait « validé et envoyé » ses réponses<sup>2</sup>). Celles-ci ne sont

<sup>2</sup>Le questionnaire étant anonyme, et libre d'accès (aucun compte à créer pour y répondre), un unique internaute peut avoir engendré une ou plusieurs réponses incomplètes et une ou plusieurs réponses complètes. Ainsi, le nombre exact d'internautes ayant commencé mais n'ayant pas terminé ce questionnaire n'est pas connu. Le nombre « 188 829 », s'il est majorant et ne peut être considéré comme représentatif du nombre de questionnaires inachevés, est néanmoins révélateur de l'ordre de grandeur du nombre d'internautes ayant cliqué sur le lien d'accès au questionnaire.

donc pas prises en compte

À cela s'ajoutent quelques contributions reçues par mail (une dizaine) de personnes n'ayant pu terminer le questionnaire avant minuit le 17 décembre, mais ayant pris la peine d'envoyer un mail. Le questionnaire étant anonyme, ces réponses incomplètes n'ont pu être recherchées comme ils le souhaitent, ni prises en compte. En revanche leurs réponses reçues par mail (dans les deux jours) sont disponibles.

### **Méthodologie proposée pour compiler et synthétiser les réponses**

Il est proposé de confirmer les points suivants :

- de ne traiter que les réponses complètes et les contributions mail reçues jusqu'au 19 décembre 2017,
- de traiter les réponses aux champs ouverts, et d'établir le cas échéant des corrélations avec le profil et les réponses aux questions fermées,
- de réaliser une analyse de nature statistique sur l'ensemble des réponses, laquelle sera relativisée en indiquant clairement que l'échantillon de répondants ne peut être considéré comme statistiquement représentatif de la population française. Ainsi, il est proposé :
  - pour les questions fermées, d'utiliser les fonctionnalités statistiques du logiciel source du questionnaire qui permettent un traitement automatique des réponses, pour une présentation des fréquences de chaque réponse sous forme graphique,
  - pour les questions ouvertes, de ne pas établir de statistiques précises mais d'indiquer la fréquence des idées proposées de manière qualitative (très fréquente, fréquente, peu fréquente).

Pour le traitement des réponses, deux marchés ont été passés avec des Juniors Entreprises, proposant chacune une méthode d'analyse différente. Une trame commune de synthèse des réponses leur a été proposée (en pièce jointe). En parallèle, il est envisagé par la division Études et Statistiques du SDES :

- une expertise générale de base : quelles sont les forces et les limites a priori du questionnaire (validité interne et externe, y compris représentativité statistique),
- une analyse des réponses aux questions ouvertes : mots-clés les plus fréquents, corrélation entre questions ouvertes et questions fermées, statistique sur les nombres d'idées différentes.

1) AgroParisTech Service Études – 10 298 € HT – 4 étudiants

Méthodologie proposée :

- recensement des propositions par lecture de l'ensemble des réponses, regroupant des idées semblables et classement,
- analyse statistique : fréquence de certaines propositions, corrélation avec profil type et réponses aux questions fermées,
- Transmission des résultats en janvier 2018 :
  - 2 premiers chapitres en semaine 1
  - 2 autres chapitres en semaine 2
  - 2 derniers chapitres en semaine 3

2) JuMP – Mines ParisTech – 2 090 € HT – 1 étudiant

Méthodologie proposée :

- Traitement des réponses via le champ lexical (mots-clés) et la longueur des réponses :
  - extraction de tous les mots utilisés, regroupement des mots similaires et remplacement par des mots-clés,
  - dégagement des idées principales à partir des mots-clés les plus utilisés,

- dégagement des idées remarquables à partir des réponses longues ou des mots/paires de mots/expressions ayant une occurrence faible,
- lecture des réponses associées et classement/synthèse des idées,
- analyse statistique : fréquence des idées principales (hors réponses « copier/coller »), corrélation avec profil type et réponses aux questions fermées,
- Transmission des résultats en janvier 2018 (semaine 3 – échanges itératifs sur la progression encore à caler).

Une version finalisée des synthèses est attendue pour le début de la semaine 4.

La synthèse du questionnaire pourra alors être établie courant février, puis restituée en mars au CIO et à ses groupes techniques, afin d'alimenter le processus de révision de la SNBC.

Cette synthèse pourra également servir à alimenter le débat public de la PPE.

Par ailleurs, comme précisé en page 2, la DGEC est en cours de discussion avec la division Études et Statistiques du SDES pour la réalisation d'une analyse dans la mesure de ses possibilités.



Commission nationale  
du **débat public**

244 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris - France  
T. +33 (0)1 44 49 85 50  
[contact@debatpublic.fr](mailto:contact@debatpublic.fr)  
[www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)